

De : Philippe Touwaide

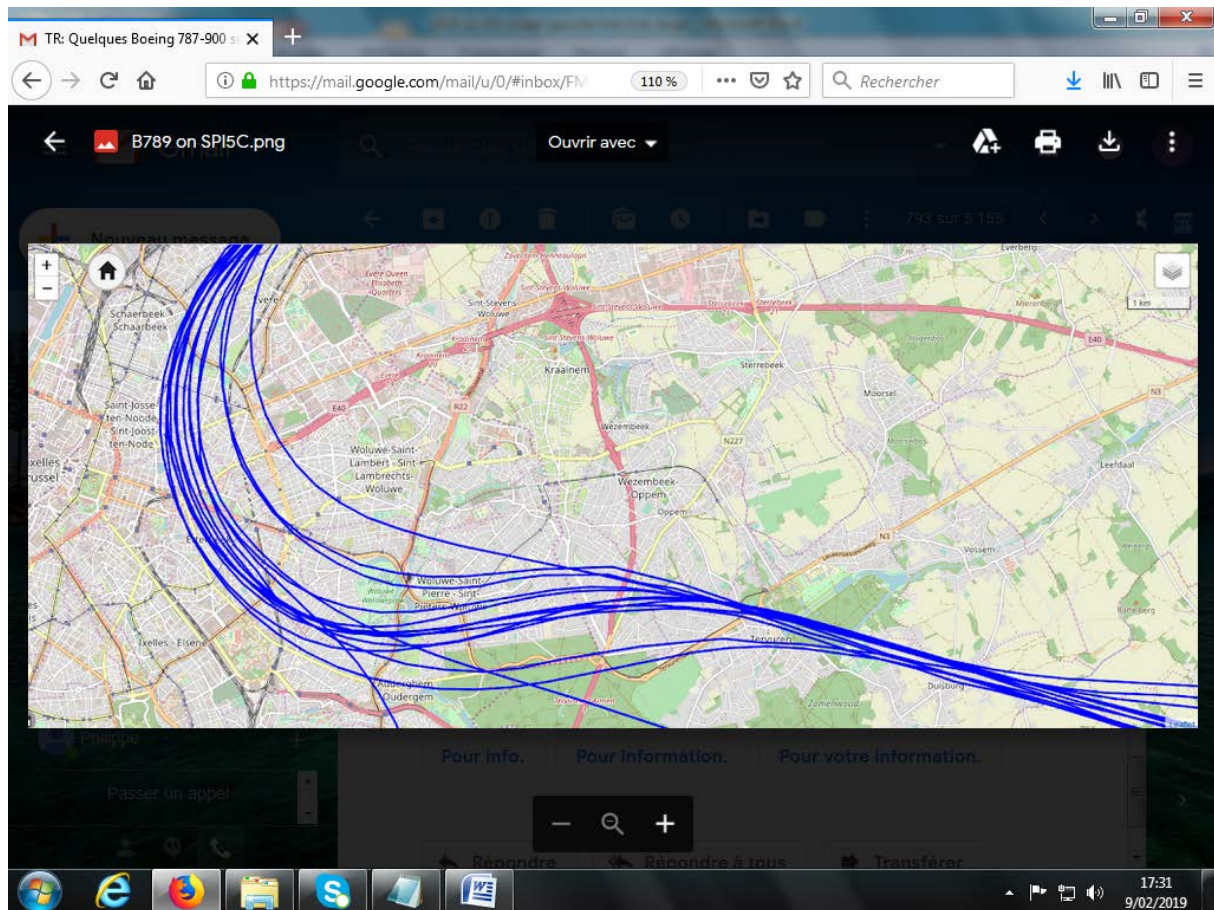
Envoyé : lundi 5 novembre 2018 20:17

À : Eugene Van Craeyvelt; Patrick Vanheyste; Serge Delfosse; Morgan Hansenne

Cc : francois.bellot@bellot.fed.be; michael.vanloubbeeck@bellot.fed.be; Juan Torck; Bettina Leoni

Objet : Quelques Boeing 787-900 sur le virage court SPI 5 C

Quelques Boeing 787-900 sur le virage court SPI 5 C mais qui en fait effectuent un virage très très large. Suite de notre remarque sur ETHIAD



Philippe TOUWAIDE

Licencié en Droit Aérien et en Droit Maritime

Ancien Commissaire du Gouvernement

Directeur du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National

Médiateur Aérien du Gouvernement Fédéral - S.P.F. Mobilité et Transports

AIRPORTMEDIATION c/o Site de BELGOCONTROL

Bâtiment S - Local S.1.3.16

Tervuursesteenweg,303

B-1820 STEENOKKERZEEL

GSM : + [32.477.21.07.63](tel:32477210763) - Bureau : + [32.2.206.28.24](tel:322062824)

Web-Site : www.airportmediation.be

E-mail privé :

airportmediation@icloud.com

E-mail professionnel :

philippe.touwaide@mobilite.fgov.be

Twitter : @airmediation - **Facebook** : Bruxelles Aéroport Médiation - **Instagram** :
airportmediation

Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable.

La rapidité de ce message n'a d'autre but que d'en assurer son efficacité, ce message ne peut NI être transféré NI copié NI publié SANS mon accord écrit formel et signé.

La divulgation non autorisée par l'émetteur du courrier électronique est une violation du secret des correspondances qui engage la responsabilité pénale de l'auteur de l'infraction sur le fondement des articles 314 bis, 460 et 550 bis du Code Pénal.

En vertu de l'article 1728 du code Judiciaire: « les documents établis et les communications faites au cours d'une procédure de médiation et pour les besoins de celle-ci sont confidentiels ».

Ce courrier électronique revêt un caractère informel, il ne lie en rien le Service Fédéral de Médiation pour l'Aéroport de Bruxelles-National. Tous les documents officiels sont envoyés par courrier papier dûment signé par le Directeur du Service de Médiation pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

Ce message électronique et chacune de ses annexes sont établis à l'attention exclusive du destinataire et peuvent contenir des informations confidentielles. Si vous recevez ce message par erreur, veuillez le détruire et avertir son expéditeur. Toute publication, reproduction, copie, distribution, diffusion ou utilisation par des tiers est interdite sans autorisation expresse.